

COLONGES AU MONT-D'OR

ÉTUDE TOPOGRAPHIQUE, ÉTYMOLOGIQUE ET HISTORIQUE

SUITE (*)

COLONGES (la). — Ce petit ténement, cité dans la table des cartes du plan terrier de 1785, est situé entre *Peytel* et la *Ratonnière*. Raymond de la Chaux, dans son testament de l'an 1372, parle de la vigne de *la Colonge*. Mais nous ignorons sa situation précise.

CORDIERES (les) ou CHAMARERIE. — On appelle de nos jours les *Cordieres* le territoire compris entre le chemin des Marguerites n° 13, au couchant, et le chemin n° 4, dit chemin de la Pelonnière, au levant. La source du clos de M. Lemire, appelée jadis *Fontaine des pierres blanches*, faisait mouvoir une corderie à l'époque du cadastre, en 1825. Or, ce même territoire se nommait, avant la Révolution, *la Chamarerie*, parce que le charmarier de l'abbaye de l'Ile-Bàrbe y avait une demeure. Le nom de *Cordieres* fut substitué à celui de *Chamarerie*, le présent l'emportant sur le passé.

COTES DE LA PELONNIÈRE. — Ce sont les mêmes côtes que celles de Chareiz'eux. (Voir ce mot.)

COTES DU POISAT. — Le territoire du *Poisat* est compris entre le chemin n° 27, dit de *Roche Corbière*, au couchant, et le chemin n° 26, dit *chemin du Poisat*, bornant le domaine de M. de Saint-Romain, appelé château de Tourvéon. Ces mots de *côtes du Poisat* signifient *côtes de la montagne*. Le mot *Poisat* dérivant du bas latin, *podium* et *pogium*, *poggio* en italien, *poyo* en portugais ayant la signification de *montagne*,

(*) Voir la précédente livraison.